



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PAYS FOUESNANTAIS

Association agréée
au titre de la protection de l'Environnement
Arrêté préfectoral N° 2002-597



COMMUNIQUE DE PRESSE

La préfète de Région était hier (7 juil) en visite à Morieux, dans les Côtes d'Armor pour faire le point sur la situation des échouages sur les baies concernées par le PLAV et mettre en avant le semis précoce en interculture, l'une des actions de ce plan. Eau et rivières de Bretagne et ses associations locales concernées par ce plan d'action (De la source à la mer en baie de St Brieuc, Baie de Douarnenez environnement, Association de sauvegarde du Pays Fouesnantais). Elle a délivré à l'occasion un satisfecit à la profession agricole dans le fil de la cellule contre l'agribashing qu'elle vient de mettre sur pied en 35, "*On ne laissera pas les agriculteurs se faire critiquer*", nos associations proposent une autre lecture de la situation.

Certes 2020 est une année à l'opposé de l'année 2019 qui avait connu un démarrage précoce des échouages sur les plages des Côtes d'Armor. Il n'en reste pas moins que depuis 2015 la baisse des concentrations en Nitrates est presque au point mort (- 2%) et il est aujourd'hui quasi impossible de voir une différence entre la baisse moyenne des concentrations en nitrate dans les cours d'eau bretons et la baisse de cette concentration de nitrate dans les rivières du Plan Algues Vertes. Et comme les concentrations en nitrate sont encore au moins 2 fois trop élevées, il faut s'attendre à voir encore des marées vertes conséquentes les années prochaines en Bretagne. Le combat est très loin d'être gagné.

Nous sommes quand même très étonné de ne pas avoir entendu la plus haute autorité de l'État en Région s'exprimer sur la situation en Morbihan et le retard pris dans le traitement des marées vertes sur vasières.

Partant de ces constats, nos associations proposent :

- Ce plan de lutte ne concerne pas les vasières alors que le risque sanitaire n'est pas marginal et que l'impact de ces proliférations d'algues vertes sur la biodiversité des estuaires est élevé. **Nous demandons donc à la préfète de région et au président du Conseil Régional d'élargir le périmètre de ces plans de lutte en y intégrant au moins le golfe du Morbihan** qui à lui seul représente 30 % des échouages sur vasières, ainsi que la Ria d'Etel aussi très touchée.

- La lenteur avec laquelle la pollution par les nitrates recule dans les baies à algues vertes justifie plus que jamais que **des mesures réglementaires de limitation des épandages d'azote** soient mises en oeuvre pour compléter les mesures incitatives. Les démarches de contrôles qui ont été allégées ces dernières années doivent être reprises.

- L'accompagnement économique des changements de système de production agricole doit être renforcé et pour cela l'aide au redémarrage économique doit être en cohérence avec la nécessité de transformer les modèles vers des projets à faible niveau d'intrants et mettre fin à la concentration des élevages. La Bretagne doit se mobiliser pour faire de **la prochaine Politique Agricole Commune Européenne (PAC) un levier de sa lutte pour un environnement de qualité**. Cela doit passer par une baisse du nombre d'animaux,

actuellement trop élevé en Bretagne par rapport aux capacités et aux impacts, et promouvoir par des aides une augmentation de la qualité et de la valorisation des produits, ceci pour maintenir l'emploi dans l'agro-alimentaire.

Nos associations attendent avec impatience la publication des deux études d'évaluation lancées par la Région (évaluation à mi-parcours du PLAV) et par la Cour des comptes certaines qu'elles viendront corroborer leur analyse. Elles appellent sans attendre les responsables à prendre dès aujourd'hui la mesure du risque qu'il y aurait à subir un nouvel échec des politiques publiques.

Le 8/7/2020

Contact : Arnaud Clugery 06 73 30 73 10
Jean Yves Piriou 06 50 53 86 54